

# L'exploitation pédagogique des périodes en entreprise

## *D'un point de vue règlementaire :*

L'exploitation pédagogique de l'expérience professionnelle acquise en entreprise par les élèves, ainsi que celle des découvertes sociales et culturelles qu'ils y ont effectuées, sont des éléments essentiels de l'enseignement des lycées professionnels.

**Cette utilisation pédagogique des découvertes et des acquis des élèves est l'affaire de toutes les disciplines**, car le milieu professionnel, s'il est un lieu de production, est aussi un lieu de vie et une source d'information sur des thèmes qui concernent la formation générale et la citoyenneté. Lors du retour des périodes en entreprise, **il est important que les élèves puissent échanger**, comparer, s'enrichir réciproquement de l'expérience des autres.

Ce partage contribue au développement de leurs compétences générales (par exemple en matière de communication orale, d'analyse et de synthèse des expériences) et à l'acquisition d'une véritable culture professionnelle.

La prise en compte dans les enseignements des expériences acquises par les élèves, qui n'est possible que si des objectifs précis leur ont été fixés avant le départ en entreprise et si des outils simples d'observation et de recherche leur ont été remis, s'effectue :

☞ dans un cadre pluridisciplinaire, lors de séances animées par des enseignants de plusieurs disciplines

☞ et dans un cadre disciplinaire, lorsque des professeurs ont fixé aux élèves la réalisation de travaux précis relatifs à leur discipline et faisant appel soit à l'expérience directement professionnelle soit à l'expérience culturelle et humaine (concernant par exemple la communication, l'environnement, les rapports humains) qui peuvent s'acquérir pendant le séjour en entreprise.

## *D'un point de vue pratique, voici quelques propositions :*

Organisation de séances de restitution de vécus en présence de l'ensemble de l'équipe pédagogique à partir des notes prises dans le livret de suivi.

Les activités proposées dans les enseignements généraux liés à la spécialité trouveront en partie leur source dans les activités développées au cours de PFMP, présentées dans les livrets de suivi et lors des restitutions de vécu.

***D'un point de vue règlementaire :***

**Toutes ces démarches d'accompagnement pédagogique de l'élève concourent à la réussite de son séjour en entreprise et au-delà, à celle de son parcours de formation et à sa future insertion.**

**Les aspects organisationnels de cet encadrement amènent également les membres des équipes pédagogiques à travailler ensemble et contribuent de fait à renforcer la notion de solidarité d'équipe au bénéfice de l'élève.**

Pour la meilleure mise en œuvre possible de l'encadrement des périodes en entreprise, il importe notamment d'aider au maximum les équipes pédagogiques dans la réalisation de supports d'information et d'évaluation qui soient les plus aisément compréhensibles par les entreprises, et, dans la mesure du possible, harmonisés au niveau académique. Il revient aux corps d'inspection d'exercer dans ce domaine leur indispensable rôle d'animation et de conseil auprès des enseignants, en étudiant avec eux la meilleure harmonisation possible des méthodes et outils pédagogiques à utiliser.

***D'un point de vue pratique, voici quelques propositions :***

Organisation de séances de restitution de vécus en présence de l'ensemble de l'équipe pédagogique à partir des notes prises dans le livret de suivi.

Les activités proposées dans les enseignements généraux liés à la spécialité trouveront en partie leur source dans les activités développées au cours de PFMP, présentées dans les livrets de suivi et lors des restitutions de vécu.